



## *L'écho des criques*

### *La lettre d'information de l'Association des Amis de Sainte-Marie*

**EDITO** N°82, octobre 2025

***"Au mois d'octobre, fumez bien et vous récolterez."***

Ce dicton, symbole de sagesse populaire, nous incite à la prévoyance... Mais le mois d'octobre, à l'image du mois qui s'achève, peut être bien agréable et nous inciter à la balade : dans notre cité, pour admirer ou découvrir les oeuvres d'artistes locaux souvent inconnus, ou plus loin pour ceux d'entre nous qui souhaitent découvrir de nouveaux horizons.

Mais il n'y a pas de bonne ou de mauvaise saison pour être généreux, jusqu'à donner de sa personne : cet Echo vous propose une piste qui mérite vraiment que l'on y réfléchisse, seul ou avec ses proches...

Et si l'histoire de notre Pays de Retz vous intéresse, réservez déjà votre après-midi du 7 novembre.

Enfin, faire un tour à New York après avoir parcouru quelques centaines de mètres à pied en partant de chez nous, c'est ce que vous propose -entre autres- notre ciné St Joseph.

Bonne lecture !!

**Culture + convivialité**



## INVITATION APRES MIDI DECOUVERTE

**Le 7 novembre 2025 de 14h30 à 17h30**  
6 Rue des Moines, 44580 Villeneuve-en-Retz

Il est des histoires que nous croyons connaître, celle de notre village, celle de nos ancêtres...

Mais cela, c'est avant de rencontrer Romuald qui détient les clés du monde imagé de ce musée pas comme les autres : **le Musée du Pays de Retz**.

Dans le cadre des visites découverte de l'ASM, suivons notre guide passionné qui déroulera « au fil du temps » l'histoire des « PAYS DRETZ » assaisonnée d'anecdotes savoureuses. A découvrir ou revoir sans modération !

Juste un conseil prudent : ne demandez pas à Romuald si Pornic est en Bretagne !

Renseignez-vous sur ce qu'est « une chatte » et vous pourrez bluffer votre entourage.

Vous l'aurez compris, nous vous conseillons vivement de participer à cet après-midi découverte réservée à nos membres (à jour de cotisation)

La visite dure environ 2h30 elle devrait se conclure vers 17h avec un verre de l'amitié partagé avec nos hôtes Romuald RENAUD Président et Marie-Thérèse BUGAND-YDAIS Vice -Présidente de l'association.

**Petit bémol** : le nombre de places disponibles est limité à 30 personnes (deux par famille maximum.)

ET ATTENTION : merci de vous inscrire avant le 20 octobre.

Il vous sera également demandé une contribution de 11 € par visiteur (voir modalités d'inscription et de règlement ci-dessous..)

Bon voyage dans le passé.

Inscrivez-vous

Effectuez votre règlement

## Une vraie solidarité...



Samedi soir 27 septembre, dans le cadre de la journée "Ensemble passons le handicap", le Cinéma St Joseph projetait le film "**La promesse**", en fait un documentaire retraçant la (courte) vie de Laurène, dont l'existence avait été prolongée grâce à une greffe de moëlle osseuse, puis de poumons. Des problèmes de rejets ont contrarié les effets de ces traitements, mais cela a été l'occasion d'échanger sur le don d'organes, que ce soit de son vivant... ou après. Très intéressants exposés qui ont bien démythifié ce délicat sujet, et qui ont permis de prendre conscience du fait que l'on peut tout simplement sauver des vies.

La Présidente de France ADOT 44 (Association pour le don d'organes et et de Tissus humains) a rappelé quelques points importants :

- la loi dit que, si vous n'êtes pas inscrits au registre des refus des dons d'organes, vous êtes réputés donateurs,
- la simple possession, sur vous en permanence, d'une carte (gratuite) stipulant que vous acceptez que l'on vous prélève post mortem un organe, évite à la famille d'avoir à prendre une décision difficile, rend les choses plus claires, et permet une réactivité toujours vitale !
- enfin, il n'y a d'âge limite Ni pour donner un organe -de son vivant, NI pour recevoir un greffon !

Il s'agit d'un don gratuit, dont on comprend bien l'intérêt si on se met deux secondes dans la peau d'un potentiel demandeur de greffe...

Tout savoir sur le don d'organes

## Un clin d'oeil



Ci-dessus, une photo prise à l'entrée de notre superbe déchetterie de la Plaine, ... fin septembre !

Renseignement pris auprès des (très serviables) agents, non seulement la déchetterie ne ferme pas l'après-midi, mais elle n'a pas fermé de l'été pendant la canicule ! Alors ?... Mystère... "*on n'a pas le droit d'enlever le panneau*"..... Pas grave : le service est assuré, et bien assuré !

## Culture

Plusieurs propositions, à saisir rapidement : Une étonnante, et esthétique, expo d'un sculpteur qui allie bois et bronze de façon harmonieuse : attention, c'est au Chapitre, mais seulement jusqu'au **12 octobre**



Et, comme chaque année, la "**Balade artistique**", qui nous permet de déambuler, le plus souvent à pieds, en suivant les panneaux dans nos rues et nos impasses, et de pousser des portes sans avoir la moindre idée de ce que nous allons découvrir derrière : les surprises sont souvent bonnes... et les rencontres sympathiques, autant avec les artistes qu'avec les autres promeneurs. ET n'est-ce pas à pieds que l'on découvre vraiment sa ville ? Là aussi, attention : il ne reste plus que le prochain week-end, **les 4 et 5 octobre**, pour en profiter cette année. Sinon, rendez-vous en 2026 ...



**Un nouveau service**



Comme vous le savez, un bon moyen de limiter le remplissage de vos poubelles, et de rendre utiles les déchets organiques (épluchures, coquilles d'œufs, restes, etc...) consiste à les composter ; mais chacun n'a pas forcément la place pour installer un composteur dans son jardin - et encore moins sur son balcon ! La mairie a installé une « borne » de compostage sur le côté de l'église de Saint Marie, contre les sanitaires ; il y aura une à deux collectes par semaine, en fonction du remplissage de la borne.

## Petite chronique d'une promeneuse



### LA CROIX VRILLETTE

Elle se dresse, taillée dans la pierre, au carrefour du Chemin Communal et du chemin qui descend vers la plage du Portmain, érigée sur un important bloc en pierres sèches monté sur un socle qui déborde suffisamment pour s'y asseoir

à l'occasion, quand les herbes ne montent pas trop à l'assaut. Une date creusée au centre de la croix se laisse deviner : 1817.

C'est une agréable promenade à faire dès les beaux jours, en partant de La Durière par le chemin communal qui longe d'abord des champs de culture (souvent du maïs) et des prés d'élevage de bovins. Puis, il entame une descente dans une combe ombragée principalement par des chênes et bordée de fougères et d'ombellifères qui foisonnent avant le fauchage de l'été. Dès la remontée, on aperçoit l'humble calvaire qui nécessitera une halte en portant ses regards vers la mer qu'on aperçoit par des trouées et sur l'île de Noirmoutier.

Des chevaux occupent un pré voisin. Et, l'on pourra voir passer - par chance - un char à banc transportant une joyeuse famille, comme un retour dans le passé.

Joëlle

## Culture, encore : notre cinéma !



ATTENTION : au 1er octobre, le cinéma reprend les horaires d'hiver : séance à 20 h 30 et non plus à 21 h.

Ce mois-ci, le 18 octobre, **en direct du MET** de New York, un ballet de Bellini, **la somnambule**.

Attention : compte tenu de la durée du spectacle -qui inclut un entr'acte, la séance est à 18 H 30.

Et en novembre, le 8, dans les mêmes conditions : **La bohème**, de Puccini.



[Le Programme ici](#)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

[Se désinscrire](#)

